

# Tissu économique

## Chiffres-clés en 2003

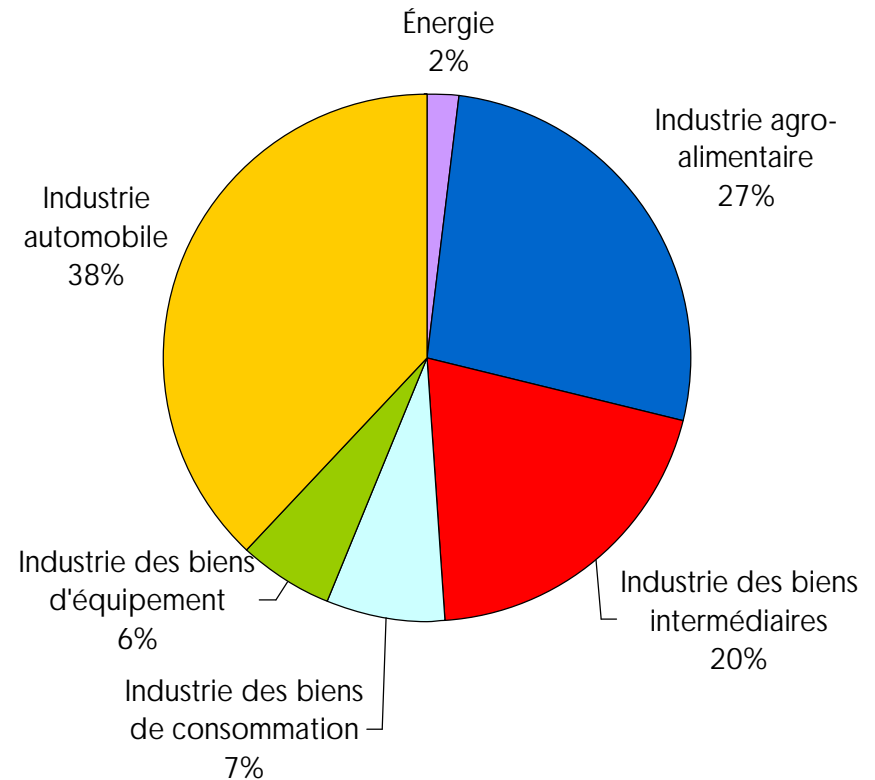
**120** établissements industriels sur le Pays.  
**3** entreprises de plus de **240** salariés.  
L'industrie agroalimentaire et automobile rassemblent **65 %** des salariés industriels.

Le tissu industriel se maintient, ce qui témoigne d'une relative vitalité des unités en place. Le secteur industriel se concentre sur quelques entreprises d'agroalimentaires (notamment l'industrie de la viande et du lait) et de sous-traitance automobile. Gervais Danone France possède deux établissements : l'un à Neufchâtel (240 salariés) et l'autre à Ferrières-en-Bray (260 salariés). Autoliv France emploie plus de 1100 salariés à Gournay. Parmi les vingt plus grands établissements, neuf seulement comptent plus de 50 salariés. Le système productif local est surtout constitué d'établissements de moins de 50 salariés.

L'industrie emploie trois actifs sur dix dans la zone d'emploi, contre un peu moins d'une personne sur quatre dans la région. Même si le tertiaire prend une place de plus en plus importante, le tissu industriel bray se maintient bien et a consolidé ses emplois. L'industrie brayonne présente un taux de féminisation nettement plus élevé que la moyenne régionale (36,6 % contre 26,1 %).

Certaines zones souffrent de la disparition des équipements commerciaux, en particulier les communes rurales à faible densité de population. En 1999, malgré un net recul, la densité artisanale reste importante, surtout dans les cantons de Londinières, Gournay et Forges-les-Eaux.

## Répartition de l'emploi salarié



Source : INSEE estimations d'emploi au 31 décembre 2000.

## Salaire horaire moyen

Selon l'INSEE, en 2000, le salaire horaire moyen d'une zone d'emploi est largement déterminé par la structure de l'appareil productif local. Le Pays de Bray, zone d'emploi rurale, présente des salaires horaires moyens très faibles car il cumule les déterminants défavorables : structure sectorielle orientée vers des activités peu rémunératrices, moindre qualification de la main d'œuvre et taille moyenne des établissements plus faible. Sur les sept cantons du Pays, seuls ceux de Gournay-en-Bray et de Londinières ont un salaire horaire moyen supérieur à 8 € (respectivement entre 9 et 10, et entre 8 et 8,5 €). Le Pays se situe dans les plus petits salaires horaires moyens de la région.

(Source : Aval n°28, octobre 2003)

Emploi salarié industriel	4001 actifs
Part de l'industrie dans l'emploi salarié	31,2 %
Part des femmes dans l'emploi industriel	36,6 %
Nombre d'établissements	120
Taux de création pure des établissements industriels (moyenne sur 5 ans)	5,8 %

Source : INSEE-SIRENE au 1<sup>er</sup> janvier 2001, sur la zone d'emploi du Pays de Bray.

## Politique locale

Des actions pour l'amélioration du tissu économique sont prévues dans le Contrat de Pays et dans le programme de développement local :

- \* Centre de Ressources - Économie - Emploi - Formation ;
- \* Opération de dynamisation de l'artisanat et du commerce ;
- \* Aide à la création d'un Groupement d'Employeurs Interprofessionnel ;
- \* Dynamisation de la création/reprise d'activités ;
- \* Aménagement d'une zone économique «Le pucheuil» ;
- \* Requalification / extension des zones d'activités du Pays de Bray.